

Evidence-Based Practice / Knowledge Transfer & Exchange

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.390.EBP.F19 **Degré d'études :** Bachelor Master
Année académique : 2019-2020 **Année d'études :** 1^{er} 2^e 3^e **Crédits ECTS :** 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire
Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé
Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 50 h. **Temps de travail personnel :** env.100 h.
Lieu de cours : Lausanne CHUV et HES-SO Provence

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules : Méthodologie I Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

- Am2. Ils et elles maîtrisent diverses méthodologies scientifiques leur permettant de participer significativement à l'accroissement de la connaissance dans le domaine de la santé, de diriger et de faciliter le transfert des connaissances vers l'exercice professionnel, de concevoir et d'implémenter des projets de développement clinique et de promotion et prévention de la santé.
- Bm1. Les professionnel-le-s de niveau master diffusent les résultats de la recherche et de leurs travaux à des publics spécialisés, à des experts ou à d'autres stakeholders.
- Dm2. Ils et elles élaborent et conduisent la mise en pratique des moyens d'intervention et facilitent les changements.
- Fm1. Les professionnel-le-s de niveau master disposent d'un ensemble de connaissances méthodologiques et pédagogiques leur permettant de concourir à la professionnalisation de leurs disciplines.
- Gm3. Ils et elles contribuent à la définition de standards professionnels et à la reconnaissance des professions non médicales de la santé.

Objectifs généraux du module

- Concevoir, effectuer et évaluer une démarche Evidence-Based Practice (EBP) qui intègre les aspects conceptuels et méthodologiques relatifs aux différentes étapes de cette démarche
- Trouver, évaluer et concevoir des synthèses de connaissances issues de la recherche
- Concevoir et présenter un projet d'intégration des connaissances scientifiques dans les pratiques, en prévoyant l'implication des utilisateurs (professionnels de la santé, usagers, grand public, décideurs)
- Concevoir l'évaluation de ce projet

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Evidence-Based Practice – pratique clinique basée sur des résultats probants** (3 ECTS) – C. Mabire (IUFRS)
Les pratiques basées sur des résultats de recherche (données probantes), *Evidence-Based Practice*
Le modèle du Joanna Briggs Institute (JBI)
La construction d'une stratégie de recherche documentaire
L'analyse et l'évaluation des résultats de recherche (revues de littérature et *guidelines*)
La réalisation d'une synthèse de résultats
- Knowledge Transfer and Exchange** (2 ECTS) – L. Soguel, S. Ding, E. Opsommer, C. de Labrusse, N. Kühne
Les modèles de transfert et d'échange de connaissances (KTE - *Knowledge Transfer and Exchange*)
Les cadres permettant la détermination structurée des barrières et facilitateurs à l'implémentation
Les interventions en transfert de connaissances

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux
Lectures, exercices
Présentation en classe

Exigences de fréquentation

Les cours durant lesquels une restitution est faite en classe sont obligatoires.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est évalué au travers de deux productions, réalisées en groupes, une par unité. La première porte sur la recherche et l'évaluation des données probantes disponibles, pour une connaissance ou pratique clinique donnée. Elle vaut pour 3/5 de la note du module. La seconde est un projet de transfert de connaissance. Elle vaut pour 2/5 de la note du module. Les modalités précises de l'évaluation sont exposées au début du semestre.

Les évaluations sont notées sur 6 (meilleure note), au dixième de point pour les évaluations partielles et au ½ point pour la note finale du module. La note finale du module est constituée de la moyenne pondérée des notes partielles. Le module est validé si la note du module est égale ou supérieure à 4.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4 Pas de remédiation si la note est inférieure à 3

La remédiation du module porte sur les éléments échoués, corrigés selon les commentaires reçus. Les productions corrigées doivent être remises au délai déterminé dans les consignes, avant le début du semestre suivant. La remédiation porte exclusivement sur la ou les unités ayant entraîné l'échec. La note finale après remédiation est la moyenne, au ½ point, de la ou des unités remédiées (notées au dixième de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec la note de l'unité réussie en 1ère session.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

- Melnyk, B. M., & Fineout-Overholt, E. (2014). *Evidence-based practice in nursing & healthcare: a guide to best practice* (3^e éd.). Philadelphia: Lippincott Williams and Wilkins.
- Pearson, A., Wiechula, R., & others. (2005). The JBI model of evidence-based healthcare. *International Journal of Evidence-Based Healthcare*, 3(8), 207–215.
- Polit, D.F. & Beck, C.T. (2016). *Nursing Research. Generating and Assessing Evidence for Nursing Practice*. 10^e éd. Philadelphia: Wolters Kluwer
- Straus, S., Tetroe, J., & Graham, I. D. (2013). *Knowledge translation in health care: moving from evidence to practice*. Chichester, UK; Hoboken, NJ: BMJ Books; John Wiley & Sons.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Nicolas Kühne

Enseignant-e-s : C. Mabire, L. Soguel, S. Ding, V. Hasler, C. de Labrusse, N. Kühne.

Date : 12.02.2020

Validation : LSA